



DJIBOUTI

**SOIXANTE TREIZIEME (73ème) SESSION
ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
NATIONS UNIES**

**TRAVAUX DE LA PREMIÈRE (1ère)
COMMISSION CHARGÉE DES QUESTIONS DE
DESARMEMENT ET DE SÉCURITÉ
INTERNATIONALE.**

DEBAT THEMATIQUE « LES ARMES CLASSIQUES »

NEW YORK, LE 25 OCTOBRE 2018

A vérifier au prononcé

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

"Louange à Dieu ! Que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons !

Monsieur le Président,

Permettez-moi avant tout propos de vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de notre Commission pour la 73eme Session de l'AGNU. Mes félicitations vont également aux autres membres du Bureau. Ma délégation reste persuadée que cette session, placée sous votre présidence, sera couronnée de succès, et soyez assuré du plein soutien de ma délégation.

Djibouti, s'associe aux déclarations faite au nom du NAM, du groupe Africain et enfin celle faite au nom du groupe Arabe.

Monsieur le Président,

La plus grande menace aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'agenda 2030 est sans nul doute le conflit et la violence.

La persistance de nombreux foyers de tension un peu partout à travers le monde continue à alourdir le bilan de morts et la nature des défis spécifiques qu'ils posent devront mobiliser l'attention soutenue de la communauté internationale. En effet, selon certaines sources, environs trente millions d'armes légères sont en circulation en Afrique au Sud Sahara et huit à dix millions d'armes s'ajoutent chaque année à cet arsenal. Ces armes sont

malheureusement les armes privilégiées dans de nombreux conflits et constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

L'expansion du terrorisme et du crime international organisé, compliquent davantage les situations déjà fragiles et exigent des réponses différentes de celles proposées par les opérations de paix conventionnelles et « mettent en crise » les outils de négociations diplomatiques à notre disposition. Il est urgent d'examiner de manière approfondie ces mesures.

Monsieur le Président,

La Conférence d'examen du **Programme d'Action des Nations Unies** sur les ALPC de juin dernier, auquel ma délégation a participé, nous a permis de progresser dans certains domaines. La 4eme **Conférence des Etats Parties du TCA**, qui s'est déroulée au Japon en Août dernier, a réitéré le besoin en soutien matériel, financier, et technique pour les pays en développement.

Malgré ces outils, Djibouti est toutefois préoccupé par le peu de progrès accomplis dans la lutte contre la circulation illicite de ces dernières qui, comme nous le savons tous, c'est poursuivi voire même intensifiée. C'est dire combien, est nécessaire et indispensable le partenariat dans la coopération régionale et sous régionale pour espérer endiguer les mouvements transfrontaliers d'armes illicites, et nous nous félicitons de la décision prise par les Chefs d'Etats Africains afin **de faire taire les Armes d'ici 2020.**

Monsieur le Président,

En ce qui concerne la lutte contre **les mines anti personnelles**, Djibouti érige la mise en œuvre de la Convention D'Ottawa au rang de priorité, en raison des conséquences humanitaires et sociales désastreuses résultant de leur utilisation.

Enfin en s'agissant des **armes à sous munitions**, Djibouti appelle à son universalisation dont l'entrée en vigueur constitue une avancée significative sur la voie de la protection des civils et du renforcement du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

La Corne de l'Afrique a connu une succession de développements positifs historiques qui sont de nature à générer des dividendes pour la paix, la réconciliation et le développement économique. Nous avons salué le rapprochement entre l'Éthiopie et l'Érythrée qui a mis fin à deux décennies d'une situation de « ni guerre, ni paix » et qui inaugure une nouvelle ère de paix, d'amitié et de coopération entre les deux pays. Les répercussions positives pour les autres conflits interétatiques dans les pays de la région ont été rapides et nous l'espérons conséquents.

A cet égard, comme l'a souligné mon Ministre des Affaires Étrangères lors de son allocution devant l'assemblée générale, les Présidents de Djibouti et de l'Érythrée se sont réunis le 17 septembre à Djeddah, sous les auspices de sa Majesté le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud de l'Arabie saoudite et ont convenu d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays frères. A l'issue de cette réunion et grâce aux efforts inlassables du Roi

d'Arabie Saoudite et de SE Dr Abby Ahmed, Premier Ministre Ethiopien, ils ont convenu de poursuivre le dialogue entamé en vue de trouver une issue pacifique aux questions en suspens y compris le litige frontalier et les prisonniers de guerre.

Avant de conclure, **Monsieur le Président** Djibouti reste convaincue que davantage d'efforts en matière de dialogue, de négociation, mais aussi de bonne foi, permettent de progresser dans le but de consolider l'architecture de droit et de sécurité collective, sur laquelle continue de reposer la Paix et la stabilité internationales.

Je vous remercie de votre attention.